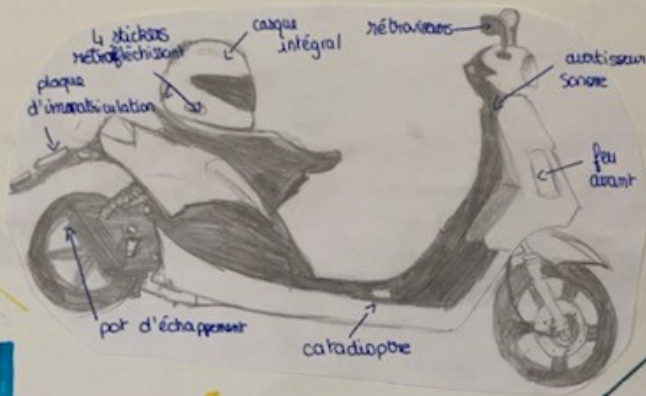


## Débrayage

Quand on fait du débrayage peut avoir des amendes et confiscation du véhicule.

Si le scooter n'est pas conforme, l'assurance nous couvrira tout en cas d'accident.

En cas de débrayage vous risquez un grave accident. (freinage d'urgence → accident).



## Protections

- blouson
- casque intégral
- certificat d'assurance
- gilet jaune
- pantalon
- Chaussures montantes

# Les deux roues

Avec deux roues faites attention à ne pas prendre de coups.

## Perturbation

- Téléphone
- effet de groupe
- fatigue
- météo
- alcools/drogues
- musique
- stress

## Risques d'amendes:

135€ d'amende si on conduit un véhicule non conforme → 7.500€ en cas de revendu.

3.750€ d'amende pour conduire sans assurance.



## Les angles morts

